



*Saint-John Perse :*  
*Atlantique et Méditerranée*  
Colloque international – Tunis, 15-16 avril 2004

**Alexis Leger, l'homme à la sandale d'or :**  
**des îles atlantes aux rivages de la Méditerranée**

Fortuné Chalumeau

A la requête du roi Pélias, Jason, armé de ses lances mais chaussé d'une seule sandale - il en a perdu une alors qu'il faisait traverser un fleuve boueux à une vieille femme qui n'était autre que la déesse Héra qu'avait offensée Pélias - va s'élancer à la conquête de la Toison d'Or. Celle-ci se trouve au loin, en Colchide, dans un bois sacré gardé jour et nuit par un dragon toujours en éveil... La tâche est ardue, la route semée d'embûches. Mais le héros, embarqué sur la nef *Argo* à la tête de ses compagnons, après bien des mésaventures s'emparera du trophée.

Ce mythe homérique (présent aussi dans les légendes celtiques, tels les travaux imposés à Kilhwych, un chevalier des époques héroïques, qui prétendait épouser la fille du géant Yspadadden, Olwen) peut-il être ramené à l'enfant des îles bercé par cette nature particulière, et à l'homme promis aux plus hautes conquêtes de l'esprit ? Alexis Leger, favorisé dans son jeune âge par les « fées » (son environnement particulier) connaîtra, avant de cueillir les lauriers dorés de la gloire sous le nom de Saint-John Perse, avec les voyages « initiatiques » et au prix de bien des ruptures, mille coups du Sort.

\*

A propos d'or, ce minéral si précieux et recherché, quelques mots.

On aura remarqué que Saint-John Perse use souvent du mot « or », cet or qui symbolise la « la lumière minérale » selon les bouddhiques (ainsi les icônes du Bouddha sont-elles dorées, signe de l'illumination et de l'absolue perfection) :

*« Mais notre front n'est point sans or » ... « Et l'homme au masque d'or se devêt de son or en l'honneur de la Mer »...*

Héraclite d'Ephèse nous assure que « *les chercheurs d'or remuent, en creusant, beaucoup de terre, et trouvent peu* », ce qu'on croit volontiers. Il faut, bien sûr, transmuier ici « or » en principe de vérité, ce qui fait qu'on « parlera d'or »... Et si débusquer le vrai et le caché n'est pas tâche aisée, il est encore plus difficile d'amasser et de léguer un authentique trésor que se partage l'humanité.

Ce à quoi s'appliquera le poète (« guerrier de l'esprit ») sa vie durant.

\*

Comment peut-on être « Celte et d'Atlantique » en même tant que Créole des îles pour, après moult péripéties et bien d'épineux épisodes, s'établir et achever son existence au bord de la Méditerranée latine, poète universel fêté et respecté ? Mais, grave question, cet homme est-il un véritable Antillais, détenteur d'une « *fragile antillanité* » ? « *Il n'est pas antillais* », nous prévient un lettré réputé, et c'est Édouard Glissant, car, nous dit-il dans un tour non point « antillain » mais bien rabelaisien, « *il [Saint-John Perse] n'est pas impliqué à cette histoire : pour ce qu'il est libre de s'en départir* » (1976). Plus récemment, le même auteur nous assure (1998) que la « créolité » du Guadeloupéen est « *dissimulée* ». Et d'ajouter : « *Est-ce que le poète est antillais, est-ce qu'il est créole ?* » La réponse suit : « *Il l'est, et il ne l'est pas* ». Toutefois, dans une émission à « France-Culture » de 1995, Glissant rend un vibrant hommage à ce que l'on entend comme « l'antillanité » de Saint-John Perse : « *C'est pour moi le poète qui a le mieux pénétré la nature du paysage de la Caraïbe -- sa splendeur, sa finesse... Il a le style et la manière que je dis être la créolisation... Il a usé de l'art du conteur créole qu'il a adapté et enrobé de solennité...* » Glissant précise qu'il lui est « *très reconnaissant* », et ajoute : « *On y trouve une puissance de la langue, du son, du mot...* » -- ce à quoi Joëlle Gardes-Tamine (*ibid.*) fait écho à sa manière : « *Il [Saint-John Perse] aime user de sens double -- technique et poétique... Il use du mot dans sa plus grande simplicité, dans sa plus grande spécificité qui, tout d'un coup, va ouvrir sur une image extraordinaire, avec des harmoniques, un déploiement, un chatolement...* ».

Nous prenons acte, bien entendu, de la « parole » de l'écrivain martiniquais -- tant qu'il est vrai qu'« *il y a plusieurs manières d'être Antillais* », confie Aimé Césaire à Régis Antoine, non sans humour. Et sans oublier le mot de Saint-Perse lui-même : « *Il n'est pour moi d'écriture internationale...* »\*

-----

\* Allocution lors de la remise du Grand Prix national des Lettres (1959).

Examinons (survolons) tout cela avec l'œil d'un Entomologiste et écrivain des Îles nourri aux essences métaphysiques...

D'abord, qu'est-ce qu'un Celte ? Dictionnaires et manuels nous enseignent que ce sont les peuples anciens indo-européens établis en Europe occidentale. Ils sont appelés « Celtes » par les Grecs - c'est dans la « Géographie » d'Hécatée de Millet que leur nom apparaît pour la première fois, soit environ 600 ans BC -, puis Gaulois et Galates par la suite. Dès l'âge du bronze, les peuplades nordiques envahissent les îles britanniques et la Gaule centrale. Vers 700 BC, ces peuples sont nombreux en Lorraine, Jura et Bourgogne. Conquêteurs turbulents, ils déferlent dans la péninsule ibérique, envahissent l'Italie, et s'emparent de Rome vers 390 BC. Vaincus par les Romains en 225 BC au cap Télamon, ils sont refoulés par les Germains jusqu'au Rhin et au Danube. Si le bon peuple celte est courbé sous le joug d'un état proche de celui de la servitude, nous apprend Jules César dans sa « Guerre des Gaules », les Druides, les prêtres celtiques, appartenaient à la classe des savants et des « juges », l'autre classe dominante étant celle des chevaliers. Toujours d'après César, les Druides gaulois pratiquaient l'alphabet grec ; ils excellaient dans l'art poétique, qu'ils enseignaient aux jeunes gens, et présidaient aux sacrifices -- dont les sacrifices humains, certain des « procédés » druidiques rappelant celui pratiqué par les Aztèques pour honorer leur dieu des moissons, *Xipe Totec*, « Notre-Seigneur l'Ecorché » ! Excellents guerriers, artistes et artisans, les Celtes rendaient un culte aux forces de la nature, et se reconnaissaient une multitude de dieux...

Se prétendre de « race celte » est donc sûrement mieux que de descendre de Saint-Louis ou encore d'un obscur paysan de Bourgogne... !

Second volet, qu'est donc un Antillais, détenteur des « valeurs » de la créolité (l'antillanité, *lato sensu*), sinon une personne « imprégnée » dès sa naissance de la Magie des Antilles, quel que soit le milieu auquel elle se rattache ? Entendons-nous : il s'agit là d'un état d'être issu d'un processus biologique -- et non point d'un agrégat ou d'un quelconque procédé, fût-il littéraire, voire « *le signe volontariste d'une ressaisie de soi* » (Glissant). Éthologistes, psychologues et analystes, les savants de tous bords nous l'ont amplement démontré : les jeunes années *estampillent* à jamais l'être vivant, fût-il désireux de se dépêtrer de cet héritage-là... Et imprégné ô combien, il le fut, Alexis ! Jusqu'à ses douze ans, l'enfant a vécu en Guadeloupe, créole parmi les créoles. Jour après jour, son « moi intérieur » s'est enrichi de mille particules amalgamées, minute après minute, et à cela nul remède ! La créolité (l'antillanité), serait bien « *une présence sensible que chacun des Antillais porte en lui et dont il aime parler pour la sentir plus proche* » -- ce que soutient à peu près une autre « exilée » et descendante des « Celtes gaulois », Élodie Dujon-Jourdain, à propos de son île natale, la

Martinique. Mais peut-être faut-il aussi, pour prétendre à ce statut particulier, « *parler créole, manger le colombo épicé de poisson ou de cabri et les savoureuses mangues* », comme l'écrit Henriette Levillain dans sa préface au *Sablier renversé* de la même Élodie Jourdain (2002), à propos de la gent « béké » -- entendez : les descendants de race blanche des Colons et Planteurs de l'Île des Revenants – comme Lafcadio Hearn nomme la Martinique.

Tout autre est la *créolité littéraire*, que Mary Gallagher qualifie de « nouvelle Créolité », dans un article de *Souffle de Perse* (1994) et dans son ouvrage *La Créolité de Saint-John Perse* (1998). Arme de combat ou d'expression scripturaire opposable à la « *vision* » ou au « *concept géopolitique* » que serait l'antillanité *sensu* Glissant d'après les auteurs de l' *Éloge de la Créolité* (1989)\* - auteurs qui, par ailleurs, veulent bien reconnaître à Saint-John Perse le statut de « *filz prestigieux de la Guadeloupe* » en dépit de son « *appartenance à l'ethnoclasse béké* » ! -, les inventeurs définissent leur « Créolité » notamment comme : « *l'agrégat interactionnel ou transactionnel des éléments culturels caraïbes, européens, africains, asiatiques et levantins, que le joug de l'histoire a réunis sur le même sol* ». Pour eux, l'antillanité de Glissant désignerait « *le seul processus d'américanisation d'Européens, d'Africains et d'Asiatiques (sic) à travers l'archipel des Antilles* », en omettant d'y inclure les Caraïbes et les « levantins » (Syriens et Libanais) et sans mentionner les Indiens venus de l'Inde qui y sont pourtant légion !

Il faut prendre grand soin de distinguer tout ceci de l'état *per se* comme exposé plus haut et comme l'a vu, en partie, Marie Gallagher. « Idéalisation des origines », la nouvelle Créolité serait donc opposable (sur un plan plus *philosophique* disons) au « destin d'Aventure » ou mieux ! à la « *dynamique humaine d'un élan vers un Absolu* » (Colette Camelin) qu'exaltent l'œuvre et la personne de Saint-John Perse.

Pourtant, à un degré spirituel plus relevé, cette créolité littéraire-là - dans laquelle se retrouve une logique historique et culturelle, certes, mais aussi l'âme profonde des Antilles, avec ----- son humour, sa joie de vivre et ses misères -, n'exprimerait-elle pas, par delà les mots et dans son essence première, l'exil éternel de l'homme privé de repères, éloigné à jamais de ses racines -- ce que Bernabé *et al* sous-tendent sans doute par leur autre définition (il y en a plusieurs) d'un « *monde diffracté et recomposé* » ?

Vaste débat que j'abandonne volontiers à ceux qui souhaitent en explorer les arcanes.

Et, après tout, « *qu'est-ce vivre, que d'errer ?* ». Et qui, exilé, errant dans le vaste monde sans nulle part jamais s'y reconnaître, le peut-il être mieux que le Blanc-créole de nos époques qui tente, abandonnant les sentiers ordinaires foulés par ses pareils, de se hausser en haut de la pyramide ; être honni ici, car méconnu, être rejeté

là, car devenu par la force des choses, de l'espace et du temps, un pérégrin, un étranger même parmi les siens... les « Celtes » d'Europe ?

\* Jean Bernarbé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant.

« *Nous en ressentons à vif la lame de fond* » nous dit, dans un contexte autre, Edouard Glissant.

Mais l'essentiel n'est pas là, tant s'en faut ! Car « antillais » ou pas, « celte de haut lignage » ou pas mais chercheur égaré dans les méandres de son originalité, Saint-John Perse nous entraîne vers les plus hauts sommets de la pensée dans une objectivation de notre être qui provoque notre sensibilité et nous émeut. On le sait, il ne fut point un homme « *des vieilles termitières* » - c'est-à-dire un dévot, comme le soulignait déjà Jean Paulhan - ni une âme pieuse, mais bel et bien un « païen qui, de toutes les fibres de son être, cultive en lui le divin... ». Et cet homme, qui se méfiait peut-être des livres et des idées par trop agrestes, s'est mis en état d'explorer le caché en s'aidant du réel à sa portée -- et cela, à notre entier bénéfice.

\*

Revenons à Alexis Leger... Nous l'avons dit, il est né dans une île de l'hémisphère ouest, la Guadeloupe, l'Île d'Émeraude des dépliant, battue par les eaux atlantiques et caraïbes, et sans cesse balayée par les grands vents du large\*. A ses heures de liberté, il y parle créole, il *dégrappe* les mangues, et il mange (avec les doigts !) le colombo de *cabritt'* car les Indiens de l'Inde sont légion au Bois-Debout et à la Joséphine, les plantations que possèdent ses proches - les Dormoy et les Le Dentu-, au pied de la Soufrière (pour la petite histoire, rappelons-le, car certains - même de souche « créole » - se perdent dans les dates, l'esclavage fut éradiqué dans les îles françaises dès 1848). Sa famille est de « vieille race » -- entendez : d'origine patricienne et venue d'Europe « celtique », donc de bonne souche ainsi qu'il le démontre dans ses prolégomènes aux *Oeuvres* ; car, ici comme là, la terre anoblit qui la charfouit des siècles durant, et les lieux lointains contribuent à orner bien des blasons... Il est le fier rejeton d'une lignée de planteurs, de négociants et d'hommes de robe, ceux grâce à qui la France-mère (fort oublieuse, il faut le souligner !) doit la possession de ces îles et sans la présence desquels l'indigo et le coton, puis le café, le tafia, le sucre et mille douceurs épicées n'eussent point garni les tables bourgeoises et meublé les bourses des Marchands opulents du Continent.

Qu'on s'imagine ce lieu de délices qu'est une île des Caraïbes du temps-longtemps pour un gamin sensible et pourvu d'une brillante imagination ! La Mer... la Forêt... la Plantation, avec les gens si différents (Noirs, Indiens, Asiates) et l'époque exaltante de la *roulaison* de la canne... Cette plantation, comparable à un immense vaisseau de guerre en lequel se meuvent les matelots, les maîtres et quartiers-maîtres, et les officiers.

Et puis, les contes et récits glorieux : l'Anglais, l'Espagnol et le Hollandais.... L'ivresse des combats à la pointe du sabre : la poudre et les flots rougis de sang des ennemis du Roi puis ceux de la République. La traite atlantique et l'interlope (l'indispensable contrebande) ; les *engagés* pour les Isles d'Amérique, les corsaires et pirates... L'or et les pierres de Carthagène des Indes et le butin enlevé d'abordage aux galions des *Flotas* qui remontent, lourds de richesses, vers l'Espagne... Que de guerres, de batailles et de Conquêtes tout au long de plus de 200 ans ! Et quel champ immense de prospection, de rêveries !

« *Compagnons des Trois Mers, Rançonneurs et pirates,*  
 (...) *voici de l'or en vrac* »

Plus proche et réel : les bains de rivière et les parties de plaisir avec les petits camarades et les cousins/cousines... Les journées de pêche aux *ouassous* des rivières, ces grosses écrevisses, et de chasse à *l'hipan-hipan*, le lance-pierre local... Les galopades à cheval en compagnie de l'oncle Georges... Les légendes noires, la magie, la sorcellerie... La nature généreuse et les fièvres pourvoyeuses ; les Insectes et les oiseaux..., mille merveilles d'un Eden insulaire qui vont *imprégner* le jeune cerveau et lui conférer, à tout jamais, cet état dont, curieusement, discutent encore nombre de plumes : l'antillanité ou créolité, c'est selon.

Écoutons le jeune homme dans *Des villes sur Trois modes*, texte finement analysé par Colette Camelin -- qu'elle place sous différents « signes » dont celui de la musique, musique qui a joué un si grand rôle dans la vie de l'enfant et de l'adulte :

« *Je sais l'âme explosive des goudrons, les huiles*  
*Complaisantes, les tafias verts au quai fameux*  
*où les garces joueront leur homme à croix ou pile.*

*Fils de gracieuse vie, posez les coutelas :*  
*Ici tout n'est que rires et jurons d'Église,*  
*Et chacun remuera ses membres à sa guise,*  
*Renégat de Jésus, de Mahom ou Bouddha ! »*

Mais l'autre face de la médaille aussi dans ce monde « celte-créole » partagé entre attirance et répulsion des origines : le poids de l'Histoire et du colonialisme honni - celui-ci droit issu du mercantilisme et de l'égoïsme des Nations - qui a su allécher, exporter puis transformer les honnêtes gens d'Europe (il y a eu de moins bons, mais ils furent rares !) en une façon de chiourme autant que de serfs, « *Hommes libres sur une terre esclave* », assure dans une lettre un roi de France à son Intendant aux Îles...

Et l'enfant intelligent, qui prête oreille aux discussions entre parents et amis, n'oubliera pas.

Oui, cela, pour tous les descendants des « Celtes atlantes », est trame et souffrance ; car les temps sont de misère aussi bien pour le colon créole écrasé par les effets néfastes de l'Exclusif - le Pacte Colonial, qui n'est pas une exception française... - comme, bien plus tard au cours des années, de désespoir pour les familles isolées et accrochées à leur bout de terre et menus privilèges, familles que les événements et les changements de l'époque vont accabler -- pas seulement financièrement !

A la question toujours posée, « Fut-il dans son essence un être hybride des Îles, et un Antillais de bonne souche ? », la réponse, pour moi, sera toujours la plus simple : « Comment peut-on en douter ? »

Et lorsqu'à douze ans Alexis quittera ce « haut lieu de songes », bercé qu'il fut par les chants du Vent et les plaintes de la Mer, le passé et le présent amalgamés en sa personne, l'adolescent est à tout jamais marqué du Signe et de la magie des *Îles d'or* (« *A l'ouest du monde*, nous assure Claudel, *les bienheureux habitent les îles d'or* »). Alors commencera son exil - ses exils... car il y en aura plusieurs, depuis Pau la Pyrénéenne jusqu'à New-York et Washington des Etats-Unis d'Amérique, en passant par Paris et les Affaires étrangères, sans oublier la Chine « *des vieux laqueurs [qui] ont les mains rouges sur leurs jonques de bois noir* » - , chaussé qu'il fut de sa sandale d'or et c'est, bien sûr, le souffle puissant de la Poésie.

Un bien long chemin pour le guerrier de l'esprit qu'est, et que restera jusqu'à son dernier soupir, Alexis Leger !

\*

Et, sur le tard, Saint-John Perse, devenu enfin et malgré lui « *l'homme d'un lieu* » - la toison d'Or conquise et le dernier exil accompli - se tenant droit dans « *cette lumière méditerranéenne [qui] clôt pour nous le seuil métaphysique* », là dans cette presqu'île de Giens où le Sort l'a assigné à demeure, au bord de l'espace méditerranéen où bataillèrent et oeuvrèrent deux mille ans durant Phéniciens, Grecs, Romains, Musulmans et peuples divers, de nous confier :

« A cette pointe extrême d'une France d'Oc (...) je dois faire face à cette mer latine qui n'est point celle de mon enfance, ni d'aucun de mes ascendants : je n'en perçois que mieux le Celte en moi, à cette rumeur lointaine qui me descend toujours du Nord par l'oreille interne... »

## Notes

Pour le mythe de la Toison d'Or, on se rapportera, entre autres, aux ouvrages de Robert Graves. Quant à la sandale unique du guerrier étolien, Cf. les *Pythiques* de Pindare ; et Thucydide, à propos des guerriers platéens « unicalcéates » (de *calceare*, chausser), dans la guerre du Péloponnèse. Strabon souligne, le tout premier, que les Argonautes partaient à la recherche de l'or alluviale que les indigènes de Colchide (l'actuelle Géorgie) ramassaient « en toisons », or qui se déposait dans le lit du Phasé (le Rion). Graves avance que le pied gauche, « pied agressif », celui du côté du bouclier brandi par les guerriers antiques, était chaussé afin de mieux porter le coup fatal lors des corps à corps ; l'autre servant à mieux s'accrocher au sol, ce qui est plausible.

Dans un article de *Souffle de Perse* et dans son livre, je relève une phrase de Mary Gallagher qu'il est nécessaire au lecteur de rectifier : « ... la poussée centrifuge qui amena ses ancêtres [ceux d'Alexis Leger] à faire fortune... » (page 417) : il eût fallu écrire, en accord avec l'histoire de la famille : « ... qui amena ses ancêtre à tenter de faire fortune... », ce qui n'est pas la même chose -- aucun de ses « ancêtres » (Le Dentu, Leger ou Dormoy) n'a fait fortune aux Îles. Il faut se souvenir que les planteurs, accablés par la crise financière de la fin du XIXe siècle en Guadeloupe et l'action « réductrice » du Crédit Foncier colonial, furent ruinés pour la plupart. Ainsi, Annette Dormoy, la grand-mère d'Alexis Leger, propriétaire de l'habitation

Bois-Debout, fait-elle une demande d'assistance économique, peu après le départ de la famille Leger pour France (fait attesté par Claude Thiébaud dans l'une de ses publications).

Quant au terme « béké » dont usent les auteurs et les métropolitains pour qualifier les « blancs créoles » des Antilles, il est certain, comme dit plus haut, que ce terme doit être réservé aux seuls individus de race blanche de souche martiniquaise. Car l'histoire de cette île est en quelque sorte unique aux Antilles... En effet, la Martinique n'a point connu les effets dévastateurs du massacre de sa population blanche, comme à Saint-Domingue lors des soulèvements qui ont mené à l'indépendance d'Haïti, ni ceux, pas moins catastrophiques, dus à l'action « éliminatrice » de Victor Hugues en Guadeloupe, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle – Victor Hugues, qu'un auteur cubain a idéalisé dans un roman célèbre. De sorte que les *békés*, possesseurs des terres depuis plusieurs générations, ont développé, avec une solidarité née d'un enracinement profond, des « *qualités de souche* » (Saint-John Perse) dont aucune autre île de la Caraïbe ne peut se prévaloir.

Le « Pacte colonial » ou « Exclusif », dont Colbert fut l'un des plus ardents défenseurs, manqua provoquer un désastre dans les « Îles d'Amérique ». Interdiction formelle était faite aux habitants et planteurs de « trafiquer » avec les nations étrangères – les productions locales étant considérées par le Pouvoir comme « biens exclusifs réservés à la métropole », elles devaient nécessairement prendre le chemin de l'Europe ! La rareté des vivres et de diverses marchandises aidant, les Insulaires durent leur survie à « l'interlope », la contrebande maritime, appuyée de trafics de toutes sortes. On trouvera dans les récits anciens (notamment le « Nouveau voyage... » du Révérend Père Labat) quelques exemples édifiants de cette interlope.

On sait que depuis la bulle *Inter Coetera* du pape Alexandre VI Borgia, dès la moitié du XV<sup>e</sup> siècle le globe est séparé en deux parties équidistantes : à l'ouest, les Espagnols, à l'est les terres portugaises. Ceci n'était point du goût des autres Puissances - Angleterre, France, Hollande...- qui, à l'est d'une ligne imaginaire située à 100 lieues à l'est des Açores (ligne qui sera repoussée de quelque 150 lieues par le traité de Tordesillas ), vont se livrer à une guerre sans merci pour la conquête des terres et des richesses -- et ce, en vertu de l'adage « Pas de paix au-delà de la Ligne ! », alors même que lesdites Puissances étaient « neutres » en deçà. Le mot célèbre, attribué à François 1<sup>er</sup>, est édifiant à cet égard : « Je ne vois trace d'un tel partage dans le testament d'Adam ». Ce fut la grande époque des Frères de la Côte ou flibustiers (corsaires munis

d'une Lettre de Marque ou Commission de Course délivrée par le représentant du Roi sur place) et autres « enfants perdus » (pirates) de la Caraïbe.

\*

Il est enfin un point à propos duquel hypothèses et spéculations ne manquent pas. Il se résume à une question : « Pourquoi la famille Leger a-t-elle émigré en France métropolitaine en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? »

Les causes, à mon point de vue « d'Insulaire », sont triple :

. D'ordre économique et pratique. Les faillites de planteurs et de commerçants se multiplient ; les « affaires » ne sont pas brillantes, et le métier qu'exerce Amédée Leger n'est pas d'un grand rapport. Sa famille est nombreuse, il se doit « d'assurer ». Enfin, les dossiers judiciaires ne sont pas vraiment passionnants, et les saisies contraignantes (l'une d'elle a valu à Amédée d'être insulté et diffamé, un duel en règle s'en est suivi).

. D'ordre social. Les « émeutes » ne sont pas rares ; on brûle champs de canne et maisons ; les menaces contre les biens et les personnes sont bien réelles. Le racisme anti-Blancs devient patent : « Ma première patrie est ma race ! » proclame fièrement Oruno Lara (« La Guadeloupe littéraire ») un précurseur de la Négritude avec le « racialisiste » Légitimus – comme déjà énoncé dans *La Maison du Bois-Debout*. Les factions politiques s'agitent, les « têtes chaudes » font entendre leur voix. Les Créoles, qui n'ont point oublié les massacres de Saint-Domingue et qui savent qu'ils ne pèsent plus bien lourd aux yeux du Pouvoir, notamment, ont grand crainte de leur avenir -- crainte entretenue par « ceux qui savent », notamment les fonctionnaires venus de la métropole ; ceux-ci renforcent l'idée du « lâchage » de l'île par la France (une constante en petit comité, le signataire en témoigne).

. D'ordre familial : sans doute la raison principale ! Amédée Leger, marié à une fille de planteurs, ne peut songer à diriger une exploitation agricole ; d'ailleurs, il ne fait pas partie de la caste des « vieux Habitants ». Leurs trois filles : leur éducation ne pose pas problème. Ce sont de futures épousées, et tout est dit. En revanche, pour le fils très-chéri, quel sera son avenir dans l'île ? Il lui faut la meilleure éducation, évoluer dans un monde où il exercera son intelligence (précoce) et ses talents – ce qui n'est guère envisageable, ni agréable pour un Blanc-créole, dans la Guadeloupe de l'époque. Tôt ou tard, Alexis devra s'éloigner, et partir pour la métropole... Ce fils unique, Amédée en est entiché – il n'est que de lire les lettres émouvantes à ce propos. Et il rêve pour son rejeton d'un grand dessein...

Il y a aussi la menace des ouragans et des tremblements de terre. Mais cela n'est probablement que secondaire dans la décision finale.

(Force m'est de préciser qu'un tel schéma n'a rien d'original : il se répète d'une génération à l'autre, d'une famille créole à l'autre.)

\*

Les citations non référencées sont de Saint-John Perse (*Oeuvres Complètes*, Editions Gallimard, 1972) ; on les retrouvera sans peine et pour la plupart, en s'aidant de *l'Index poétique* d'Eveline Caduc (Honoré Champion, 1993). L'ouvrage d'Elodie Dujon-Jourdain, *Le Sablier renversé*, été publié par les soins d'Henriette Levillain chez l'Harmattan (2002). Les références aux écrits d'Édouard Glissant proviennent des textes suivants : « Saint-John Perse et les Antillais », dans *Hommage à Saint-John Perse* (Gallimard, 1976) ; « l'Etendue et la Profondeur », préface au livre de Mary Gallagher, *la Créolité de Saint-John Perse* (Gallimard, 1998). *L'Éloge de la Créolité* de Jean Bernabé *et al*, a été publié en 1989 chez Gallimard. Outre maints manuels et études d'Histoire des Antilles, romans de la « créolité littéraire » et textes divers, avec les « tracées » offertes par Loïc Céry dans son site internet, quantité de travaux plus ou moins récents ont servi de *béquilles* à l'élaboration de cette conférence. Je me contenterai de citer seulement huit d'entre eux : Pierre Dessalles, *La vie d'un colon de la Martinique* (Désormeaux, 4 vol.) ; Régis Antoine, *Les écrivains français et les Antilles* (Maisonneuve et Larose, 1979) ; Édouard Glissant, *Poétique de la Relation* (Gallimard, 1990) ; Mireille Sacotte, *Saint-John Perse* (Belfond, 1991), Robert Graves, *Les mythes grecs* (Fayard, 1995) ; Aimé Césaire, *Anthologie poétique* (Imprimerie nationale, 1996) ; Edmond Dupland, *D'Alexis Leger à Saint-John Perse* (1999) ; Colette Camelin *et al*, *Saint-John Perse sans masque, (la Licorne, 2002)*. Enfin, une émission de France-Culture, « Une vie, une œuvre : Saint-John Perse, le poète en exil » (23 février 1995). Pour les légendes celtiques, outre les ouvrages de Thomas Maloty, *Les Mabinogion et autres romans gallois* -- disponibles en *e-book* sur le site de l'Arbre d'Or (2003).

\* \* \*

**Remerciements.** Je remercie chaleureusement Mme Samia Kassab Charfi, qui m'a fait le grand plaisir de présenter ces quelques aspects imputés à Alexis Leger/Saint-John Perse. Également Loïc Céry, dont tout un chacun connaît la passion - la ferveur ! - persienne. Enfin et à cette occasion, je tiens à rendre un vibrant hommage à un « grand persien » méconnu, disparu l'an dernier à l'âge de quatre-vingt neuf ans : Edmond Dupland. Outre un ouvrage récent traitant d'Alexis Leger/Saint-John Perse, on doit à Edmond Dupland maintes découvertes - dont, avec l'acte de naissance d'Alexis Leger et de sa maison natale à Pointe-à-Pitre, la « divulgation » de la lettre de 1952 à Paul Dormoy\* -, et qui a participé à de nombreux débats se rapportant à la vie et à l'œuvre du poète.

-----

\* lettre appartenant alors à Michel Dormoy qui l'a offerte à sa nièce et filleule, Denyse Dormoy Derivery.